



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 23 octobre 2006

Conseillers en exercice : 45

Votants : 35

Convocation du Conseil Municipal :
le 9 octobre 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 26 octobre 2006

**Installations de stockage de déchets inertes: Eurovia Poitou
Charentes Limousin dont le siège social se trouve 186 avenue de
Nantes à Niort (stockage au lieu dit 'Fief Malbati')**

Président :
Alain BAUDIN

Présents :
Adjoints :

Françoise BILLY, Gérard NEBAS, Luc DELAGARDE, Guillaume JUIN, Rodolphe CHALLET, Amaury BREUILLE, Robert PLANTECOTE, Jacques LAMARQUE, Gérard ZABATTA, Michel GENDREAU, Jeanine BIMES, Nicole GRAVAT

Conseillers :
Rémy LANDAIS, Andrée CHAREYRE, Nathalie BEGUIER, Annie COUTUREAU, Elsie COLAS, Bernard JOURDAIN, Danièle GANDILLON, Michel PAILLEY, Yannick TARDY, Marie-Edith BERNARD, Catherine REYSSAT, Alain GARCIA, Franck GIRAUD, Marc THEBAULT, Stéphane TRONEL, Claudie LAROCHE

Secrétaire de séance : Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Alain BAUDIN ; Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA ; Mme Valérie UZANU donne pouvoir à Mme Nicole GRAVAT ; Mme Isabelle RONDEAU donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE ; Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE ; Mme Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à M. Marc THEBAULT

Excusés :
Adjoints :
Paul SAMOYAU

Conseillers :
Joël RENOUX, Dominique GUIBERT, Jean-Louis EPPLIN, Karen NALEM, Catherine DEGUERCY, Françoise HALAT, Jacqueline LEFEBVRE, Michelle LE FRIANT, Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 octobre 2006

DELIBERATION D20060431

DREMOS

**Installations de stockage de déchets inertes: Eurovia Poitou
Charentes Limousin dont le siège social se trouve 186 avenue de
Nantes à Niort (stockage au lieu dit 'Fief Malbati')**

Monsieur Gérard NEBAS Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

En application du décret n° 2006-302 du 15 mars 2006, Monsieur le Préfet des Deux-Sèvres sollicite l'avis du Conseil Municipal suite à la demande d'autorisation d'exploiter une installation de stockage de déchets inertes (au lieu dit « Fief Malbâti ») déposée par la société EUROVIA POITOU CHARENTES LIMOUSIN dont le siège social se situe 186 route de Nantes à Niort.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

Emettre un avis favorable à la demande d'autorisation présentée par la société EUROVIA POITOU CHARENTES LIMOUSIN sous réserve du respect impératif de la réglementation relative aux installations de stockage de déchets inertes.

LE CONSEIL ADOPTE

| | |
|-----------------|----|
| Pour : | 35 |
| Contre : | 0 |
| Abstention : | 0 |
| Non participé : | 0 |
| Excusé : | 10 |

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Gérard NEBAS